Communiqué de presse

Transformation écologique, cohésion sociale et territoriale : le Département des Côtes d'Armor et la Banque des Territoires poursuivent leur partenariat historique et donnent un cadre à leur coopération

Saint-Brieuc, le 4 novembre 2026

Ce mercredi 4 novembre, le Département des Côtes d'Armor et la Banque des Territoires ont signé une convention de partenariat sur la période 2026-2028, s'articulant autour de deux axes stratégiques communs : la transformation écologique, ainsi que la cohésion sociale et territoriale. La convention a été signée par Christian Coail, Président du Département des Côtes d'Armor, et Rémi Heurlin, Directeur régional Bretagne de la Banque des Territoires.

« Cette convention symbolise la convergence des priorités du Département et de la Banque des Territoires pour répondre aux grands défis de demain. Transition écologique et énergétique, mais aussi cohésion sociale et territoriale seront au cœur de notre partenariat et de nos actions au service des Costarmoricaines et des Costarmoricains. », indique **Christian Coail, Président du Département des Côtes d'Armor**.

Pour **Rémi Heurlin, Directeur régional Bretagne de la Banque des Territoires**, *« Ce partenariat avec le Département des Côtes d'Armor est une nouvelle étape concrète de notre engagement au service des territoires. À la Banque des Territoires, nous ne finançons pas seulement des projets : nous activons des leviers pour accélérer la transition écologique et renforcer la cohésion sociale et territoriale. En combinant nos outils financiers, notre connaissance des enjeux locaux et l'ambition du Département, nous construisons des solutions sur mesure pour garantir un avenir durable et solidaire aux Costarmoricaines et Costarmoricains. »*

La convention signée entre la collectivité et la Banque des Territoires se structure autour de deux enjeux :

1. **La transition écologique et énergétique** : rénovation de bâtiments publics, anticipation des besoins énergétiques, préservation de la biodiversité et de l'environnement, développement des mobilités durables et projets d'enjeux sociaux liés à une transition écologique juste.
2. **La cohésion sociale et territoriale** : logements sociaux, hébergement des populations fragilisées, mobilités solidaires, accès au numérique, soutien du secteur maritime, offre d'équipements touristiques et de loisirs, mais aussi projets en lien avec l'insertion, la santé, le grand âge ou encore l'aide sociale à l'enfance.

Si elle ne constitue pas un engagement financier, cette convention permet d'identifier les enjeux prioritaires d'investissement et de trouver des solutions dans les domaines du prêt et de l'ingénierie. Les différentes actions engagées dans le cadre de cette convention donneront lieu à des conventions d'application précisant les objectifs, les financements et les conditions d'application de chaque projet.

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son

impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

Contacts presse :

Banque des Territoires Bretagne – Groupe Caisse des Dépôts
Estelle Wimel – estelle.wimel@caissedesdepots.fr – 06 86 06 29 82

Département des Côtes d'Armor
Marion Sevenier – marion.sevenier@cotesdarmor.fr – 02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83